

**RELIGIONS** Rencontre avec David Vallat, un des premiers djihadistes français, déradicalisé et militant laïque. **12**

**HISTOIRE VIVANTE** Simone Veil entre au Panthéon en juillet. En 1975, elle a fait voter la loi autorisant l'avortement. **13**

le **MAG** Rencontre avec les codirecteurs du Ballet Junior de Genève avant le spectacle Mix 20. **19**

# WEEK-END

**SOLIDARITÉ**  
**11**  
LE COURRIER  
VENDREDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2018

En mai, trois employés de Nestlé ont été assassinés en Colombie dans le contexte d'un conflit social. Qui est responsable? Pour le syndicat local, l'entreprise ne protège pas suffisamment ses travailleurs

## La peur de la mort règne chez Nestlé

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CHRISTOPHE KOESSLER

**Colombie** ► Les quelque 650 employés syndiqués de la fabrique de Nestlé à Bugalagrande, en Colombie, ne sortent plus guère de chez eux. A tout moment, même sur la route du travail, des motards peuvent surgir et les cribler de balles. C'est ce qui s'est produit à trois reprises le mois dernier.

Le 13 mai, Gilberto Espinosa, 52 ans, délégué du syndicat de l'alimentation Sinaltrainal, chargé des activités sportives, rentrait d'une partie amicale de foot lorsqu'il a brutalement été fauché par la mitraille sur la voie publique. Dix jours plus tard, sans qu'aucune mesure de protection n'ait été prise entre temps, Cristian Andrés Lozano, 31 ans, et Luis Eduardo Domínguez, 22 ans, ont été abattus alors qu'ils quittaient leur domicile le soir pour se rendre à l'usine. Eux, n'étaient pas des militants. Le plus jeune, lui, n'était même pas membre de Sinaltrainal.

Pourtant, de puissants intérêts ont voulu délivrer un message de terreur et intimider les syndicalistes alors qu'ils renégocient actuellement la convention collective portant sur les conditions de travail avec Nestlé. Ces trois assassinats portent à 18 le nombre d'employés de Nestlé, généralement des militants, tués en Colombie depuis 1986. Sept d'entre eux travaillaient à la fabrique de Bugalagrande, dans le département du Valle del Cauca, dans le sud du pays.

Pour en savoir plus, *Le Courrier* a interrogé par téléphone Edwin Mejilla Correa, président du syndicat Sinaltrainal Colombie.

**Le CEO de Nespresso, Jean-Marc Duvoisin, et le président colombien, Juan Manuel Santos, prennent un café à Bogota. Nestlé estime que la sécurité de ses employés devrait être assumée par l'Etat colombien.**  
KEYSTONE



**Y avait-il eu des menaces? Ces attentats ont-ils été revendiqués?**

**Edwin Mejilla Correa:** Gilberto a été menacé. C'est tout. Une lettre est parvenue au syndicat en février, signé par un supposé groupe appelé «Travailleurs de la vieille garde de Nestlé». Nous avons immédiatement informé les autorités judiciaires et la société Nestlé. Personne n'a agit.

**Dans quel contexte s'inscrivent ces meurtres?**

En avril, nous avons transmis formellement nos revendications à Nestlé en vue du renouvellement de la convention col-

lective de travail. La négociation a démarré début mai.

**Quels sont vos revendications? Et comment l'entreprise les accueille-t-elle?**

Nous avons dénoncé la CCT car nous souhaitons obtenir plusieurs sortes d'améliorations de nos conditions de travail et de vie. Nous réclamons des mesures pour assurer un logement digne à tous les employés, l'accès à la formation continue et à des soins de qualité – car le service public n'est pas suffisant – et de meilleurs salaires. L'inflation nous a fait perdre une bonne partie de notre pouvoir d'achat.

Pour l'heure, nous n'avons obtenu aucun accord sur ces questions. Les négociations devraient se terminer le 15 juin prochain.

**Quel pourrait être le mobile des trois assassinats du mois de mai?**

Nous ne sommes pour l'instant parvenus à aucune conclusion. Nous ne savons pas qui se cache derrière ce groupe qui a signé la lettre de menaces. Nous constatons qu'il y eu une omission de la part de Nestlé car elle avait été informée des menaces et n'a pas réagi. Elle renvoie toute la responsabilité à l'Etat.

Le conflit collectif de travail existe, nous ne pouvons pas affirmer s'il est à l'origine des assassinats ou non. Nous espérons que la justice fasse son travail.

**Qui pourrait avoir un intérêt à faire tuer ces personnes?**

Depuis la création de Sinaltrainal en 1982, nous avons toujours été persécutés par des groupes armés illégaux. Beaucoup de nos camarades sont morts. A l'exemple de Luciano Romero (*syndicaliste employé de Nestlé, ndlr*) qui a été assassiné par des paramilitaires à Valledupar en 2005<sup>1</sup>.

De nombreux acteurs pourraient être impliqués: les bandes criminelles émergentes (BACRIM), les paramilitaires, comme les Autodéfenses unies de Colombie (AUC), etc.

Notre syndicat compte des membres au sein de 63 entreprises au niveau national. On nous accuse de tout, y compris d'être des complices de la guérilla, etc. Beaucoup d'intérêts sont en présence. Notre section syndicale de Bugalagrande est l'une des plus actives.

**Pourquoi ces groupes criminels ou paramilitaires tueraient des syndicalistes ou employés de Nestlé en particulier?**

Les paramilitaires et les Bacrim se sont convertis avec le temps en fournisseurs des entreprises. Certains d'entre eux exploitent des fermes, avec de grandes surfaces de terres, et y font paître des vaches. Leur lait est ensuite vendu à des sociétés qui le transforment. Ces groupes armés ne veulent pas de conflits sociaux. Ils peuvent craindre par exemple une grève, et donc une paralysie de la fabrique qui contreviendrait à leurs intérêts.

Notre département du Valle del Cauca est à haut risque. Il y a énormément de Bacrim, et d'autres groupes illégaux comme los Urabeños, las Aguilas Negras, los Rastrojos, etc. Ils peuvent être connectés de manière directe ou indirecte aux entreprises. Mais ce n'est qu'une hypothèse. I

<sup>1</sup> Une plainte pénale avait été déposée en 2012 contre Nestlé pour l'assassinat de Luciano Romero. Sinaltrainal et le Centre européen pour les droits humains et constitutionnels accusaient de hauts cadres de Nestlé de négligence. La justice vaudoise a jugé en 2013 qu'il y avait prescription.

## «Nestlé devrait garantir la sécurité»

**Que demandez-vous aujourd'hui à Nestlé en matière de sécurité?**

Depuis 2009, nous sommes en discussion sur une «proposition intégrale» en matière de sécurité que nous avons soumise à Nestlé. Nous ne sommes toujours pas parvenus à un résultat satisfaisant.

Nestlé devrait pourtant garantir la sécurité de ses employés. Nos demandes vont de l'octroi de congés spéciaux aux travailleurs menacés, à la mise à disposition de mesures de protection spécifiques (*en Colombie, un ou deux gardes du corps armés accompagnent la personne menacée dans un véhicule, parfois blindé, ndlr*). D'autres mesures sont aussi nécessaires: l'installation de caméras de sécurité et de barrières à leurs domiciles, la protection des locaux du syndicat, etc. Nous ne sommes pas parvenus à de réelles avancées en la matière, mais Nestlé a tout de même accepté certaines mesures.

**Quelles mesures ont-elles été mises en œuvre?**

Nestlé se charge uniquement de garantir la sécurité à l'intérieur des installations de l'entreprise. Elle a toutefois accepté d'octroyer des congés ou une flexibilité des horaires de travail à des camarades particulièrement menacés. Elle a offert à certains de ses salariés un emploi dans d'autres régions et pays.

Elle a aussi proposé des discussions conjointes avec le Gaula, une unité d'élite de la police nationale. Notre syndicat avait remarqué une anomalie: certains employés engagés par Nestlé pour un contrat à durée déterminée d'un an étaient des membres de groupes armés illégaux. Ils avaient pourtant réussi à passer la sélection à l'embauche.

**Après les derniers assassinats, Nestlé a publié un communiqué pour les condamner. Est-il satisfaisant à vos yeux?**

Nous avons demandé à l'entreprise de condamner fermement le premier assassinat du 13 mai dernier. Elle n'a réagi que deux jours après le troisième, le 25 mai. C'est très tard. Une réaction rapide est le minimum que l'on pourrait attendre de sa part.

**Le danger semble perdurer maintenant. Est-ce que Nestlé a pris des dispositions pour protéger ses autres salariés?**

Deux autres employés menacés bénéficient actuellement d'un congé spécial. L'Etat leur a aussi octroyé des mesures de protection pour un temps ainsi qu'aux membres de la direction du syndicat à Bugalagrande. Des transferts de certains employés à d'autres fabriques seraient également envisageables.

PROPOS  
RECUEILLIS  
PAR CKR

## L'ENTREPRISE «CONSTERNÉE»

Difficile d'obtenir des réponses de la part de Nestlé. A ses questions précises, *Le Courrier* reçoit un texte de portée plus générale. «Nous sommes consternés par le meurtre de trois de nos employés. Nous assistons de notre mieux les familles des victimes dans ces temps difficiles», indique la multinationale basée à Vevey. «Nous dénonçons vigoureusement et publiquement tout acte de violence ou d'intimidation contre nos employés.»

Pour Nestlé, c'est à l'Etat qu'il incombe d'assurer la sécurité de ses employés. «Nous menons un dialogue constructif avec les autorités compétentes que nous avons exhortées à traduire les responsables en justice et à mettre fin à cette violence (...) Nous nous sommes engagés de façon proactive avec les autorités nationales et locales.» Nestlé a mis en place «des mesures de protection en coordination avec Sinaltrainal pour gérer et contrôler les risques que courent nos employés». Lesquelles, avions-nous demandé? *Le Courrier* n'a pas obtenu de réponse plus spécifique.

Enfin Nestlé indique disposer «d'un protocole standard convenu avec Sinaltrainal concernant la communication aux autorités en cas de menaces et de problèmes de sécurité en général (*point confirmé par le syndicat, ndlr*). Toutes les mesures, y compris celles de sécurité (assistance financière, relocalisation, etc.) sont prises conformément aux discussions tenues et suivies de près par Nestlé Colombie et Sinaltrainal». CKR